

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Commune de Glières-Val-de-Borne



SARL STARWATT
Monsieur STONNET Florent
96, Route des moulins
73340 La Motte-en-Bauges

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :
Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny
Glières :
Tél : 04 50 25 22 50 - t.couchot@ccfg.fr

Objet : Demande d'autorisation n°DP0742122600036 pour l'installation de 60 panneaux solaires photovoltaïques en intégration simplifiée, déclarée sans suite, à la demande du pétitionnaire.

Monsieur,

Vous avez déposé le 02/06/2026 à la mairie un Déclaration Préalable Constructions (DPC) .

Par mail en date du 17/06/2026, vous me demandez de procéder à l'annulation de la demande de Déclaration Préalable Constructions (DPC) n° DP0742122600036 qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

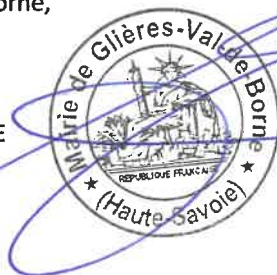
J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée, devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 25 juin 2026.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.